

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 631

Artikel: Excursion : Gösgen, ses chiens, sa centrale
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1012970>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

des déclarations d'intention, on n'est nullement tenu de s'y conformer...

Le démantèlement ou la mauvaise foi vont même plus loin. C'est ainsi par exemple que l'alinéa 7 de l'article constitutionnel prévoit que la Confédération soutient les efforts entrepris en faveur des personnes âgées, des survivants et des invalides. Sur cette base, on a introduit dans la loi sur l'AVS d'abord l'article 101, en 1975 (subventions à la construction de homes pour personnes âgées), puis l'article 101 bis, en 1979 (subventions pour l'encouragement de l'aide aux personnes âgées en milieu ouvert). Ces deux articles risquent bien d'être immolés sur l'autel de la nouvelle répartition des tâches cantons-Confédération, sans modification de la Constitution, bien évidemment!

L'AFFAIRE DU SIÈCLE

Parallèlement à ce désengagement, on sent monter «l'affaire du siècle» (DP 273 et 280). Avec le système de financement du 2^e pilier (capitalisation), ce sont d'énormes sommes qui sont en jeu. Qu'on en juge plutôt: la fortune des fonds de prévoyance était de 32,5 milliards de francs en 1970, elle est estimée à 90 milliards en 1981. A titre de comparaison, le fonds de compensation de l'AVS (système de répartition) est d'environ 10 milliards. Dès lors, on comprend mieux les raisons des atermoiements signalés en ouverture de ce texte. Si le temps, c'est de l'argent, on peut dire du 2^e pilier que le temps perdu par les salariés-assurés, c'est de l'argent gagné par les assureurs.

Adopter une attitude réaliste et constructive dans ce débat difficile, c'est-à-dire mettre en avant l'intérêt des salariés, c'est clarifier le choix de la solution.

D'ABORD, L'INTÉRÊT DES SALARIÉS

Deux préalables:
il ne faut plus perdre de temps;

il sera difficile de revenir en arrière dans le 2^e pilier (accumulation de capitaux).

Les possibilités:

— Lancer une nouvelle initiative. Cela ferait perdre pour le moins cinq à dix ans supplémentaires dans la réalisation d'un système de prévoyance complet. A abandonner.

— Provoquer un référendum contre la loi. En admettant qu'il aboutisse, il ne permettrait certainement pas d'améliorer beaucoup la loi dans sa nouvelle version, vu la constellation politique de notre pays. Inutile.

— Renforcer le premier pilier (AVS/AI). C'est-à-dire augmenter les cotisations, percer le plafond des 10% (parts patronale et salariale) rendu tabou par l'élaboration du 2^e pilier et éléver les rentes de manière à en faire une véritable retraite populaire. Fritz Leuthy écrit à ce sujet: «Le consensus qui avait marqué la rédaction de l'article constitutionnel et celle du premier projet de loi du Conseil fédéral a été arbitrairement jeté par dessus bord... La rupture du consensus signifie aussi rupture des liens entre AVS et deuxième pilier. Le développement de l'AVS pourra désormais être poursuivi de manière autonome.»

C'est la priorité qui s'impose. Plus exactement: renversons la vapeur! Priorité à l'amélioration du premier pilier, jusqu'à en faire le pilier principal de l'AVS, le deuxième servant de complément.

EXCURSION

Gösgen, ses chiens, sa centrale

Or donc, une vingtaine de députés genevois, avec conjoint et fiston parfois, se sont rendus à Gösgen sous la houlette du groupement pro-nucléaire qui s'intitule *Action démocratique pour l'énergie*.

Ces personnalités ont donc pu apprécier l'efficacité de mesures de sécurité spectaculaires (par groupe

de cinq, il fallut franchir un premier contrôle d'identité puis un second au détecteur de métal, après avoir déposé appareil-photo et sac à main — «C'est pire qu'à Berlin-Est!» a dit un député radical qui a voyagé) et ont été rassurés d'apercevoir partout des flèches phosphorescentes indiquant dans quel sens courir en cas d'évacuation de la centrale... Sur les 320 emplois que représente Gösgen, 35 sont occupés par des gardes armés, assistés de chiens.

Autre constatation, plus originale: tout est briqué, astiqué, lustré. Propre en ordre! Mais les visiteurs n'ont pu voir le réacteur.

Après avoir entendu le landammann d'Argovie (le communiqué remis à la presse genevoise indique qu'il est socialiste) dénoncer les hordes terroristes venues de Bâle et d'ailleurs occuper Kaiseraugst, et le conseiller d'Etat genevois Börner (le communiqué ne précise pas qu'il est radical) rendre hommage au courage de son «cher Louis», les Genevois déjeunent par petites tables. Au menu: «Vous devriez vous hâter de construire Verbois nucléaire, plus vous attendrez plus ça coûtera cher!» distillaient à chaque fois deux individus. Mais ces prophètes de la technique se laissent aller parfois à dire leur méfiance face aux additifs alimentaires, voire face aux examens radiologiques...

Au château de Böttstein, les députés ne sont pas conviés à visiter la chapelle signalée par les guides, mais sont entraînés sur la terrasse, d'où l'on peut admirer Beznau I entourée de dix gigantesques bougies rouges.

Fin de journée à l'Institut fédéral de recherche de Würenlingen: un réacteur expérimental au fond d'une piscine où flotte un cygne gonflable muni d'un thermomètre (il y a une bouée pour repêcher les visiteurs maladroits), des capteurs solaires très intéressants et un présentateur qui ne cache pas que le problème des déchets nucléaires ne lui paraît pas résolu... Ah ces fonctionnaires!